

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
28 février 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 28

2025D007

**OBJET :**

**04. RÉTROCESSION  
TERRAIN RUE DES  
FONDEURS AU PROFIT  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
FLANDRE LYS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 18/03/25

ID : 059-215904004-20250306-202500007-DE3



L'an deux mil-vingt-cinq, le six MARS à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. SERE Soarey Idriss - M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne - Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme CAPPELLE Christiane — Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric - M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – M. TREDEZ Alain - Mme PENIN-CŒUR Thérèse — Mme CLINKEMAILLIE Colette — Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
M. CITERNE Joël, **procuration** à ROBBE Jean-Pierre  
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine  
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

**ABSENT**

M. DELVOYE Philippe

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre de régularisations foncières de voirie et terrains avec la société ZWILLING STAUB France et la CCFL, et suite à une opération d'arpentage par le géomètre, il convient de céder une parcelle, actuellement propriété de la Ville de Merville à la CCFL.

Cette parcelle fait partie de la voirie « rue des Fondeurs » mais est propriété de la Commune. Elle a fait l'objet d'une décision de désaffectation de l'usage du public par Monsieur le Maire. Le Conseil Municipal a, par délibération du 31 octobre 2024, décidé de procéder au déclassement de ces terrains et leur intégration dans le domaine privé communal.

Afin de procéder à cette régularisation d'occupation, il convient de céder ce terrain, d'une superficie d'environ 46 m<sup>2</sup> (dont le modificatif parcellaire sera à terminer par le géomètre) à l'euro symbolique, frais d'acte et divers à la charge de l'acheteur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise :

- La cession de cette parcelle située rue des Fondeurs et d'une superficie de 46 m<sup>2</sup> environ au profit de la CCFL, à l'euro symbolique ;
- L'encaissement de cette somme au budget communal ;
- Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération. Les frais de notaires étant à la charge des acquéreurs.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire  
Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance  
Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.